



Préavis au Conseil communal

Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier –
Demande d'un crédit de construction

Routes

Roland Perrin, Conseiller Municipal

Préavis n° 9/ 2021

Préavis adopté par la Municipalité le 22.03.2021



Table des matières

1	Objet du préavis	2
2	Préambule.....	2
3	Travaux projetés	3
3.1	Mise en séparatif des collecteurs dans le carrefour Girarde/Village et réfection du trottoir et de la couche de roulement sur la route du Village	4
3.2	Réfection du trottoir du chemin de Pré d'Yverdon	4
3.3	Réfection du trottoir du chemin du Raidillon.....	5
3.4	Reflaschage sur le chemin des Moulins	5
4	Aspects du développement durable.....	6
5	Calendrier	7
6	Coûts de construction et aspects financiers.....	8
6.1	Devis estimatif.....	8
6.2	Aspect financier.....	8
7	Conclusion.....	9

1 Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de construction d'un montant de CHF 645'000.-- TTC (six cent quarante-cinq mille francs) destiné aux travaux d'entretien et de réfection du réseau routier et à la mise en séparatif des collecteurs.

2 Préambule

Dans notre gestion de l'entretien routier, les travaux sont régulièrement effectués afin de maintenir l'état de nos routes et trottoirs.

Le choix des tronçons se fait en fonction de leur état de dégradation et selon notre planification annuelle établie en coordination avec les Services Industriels.



3 Travaux projetés

Les travaux projetés dans le cadre du présent préavis sont répertoriés sur le plan ci-dessous :

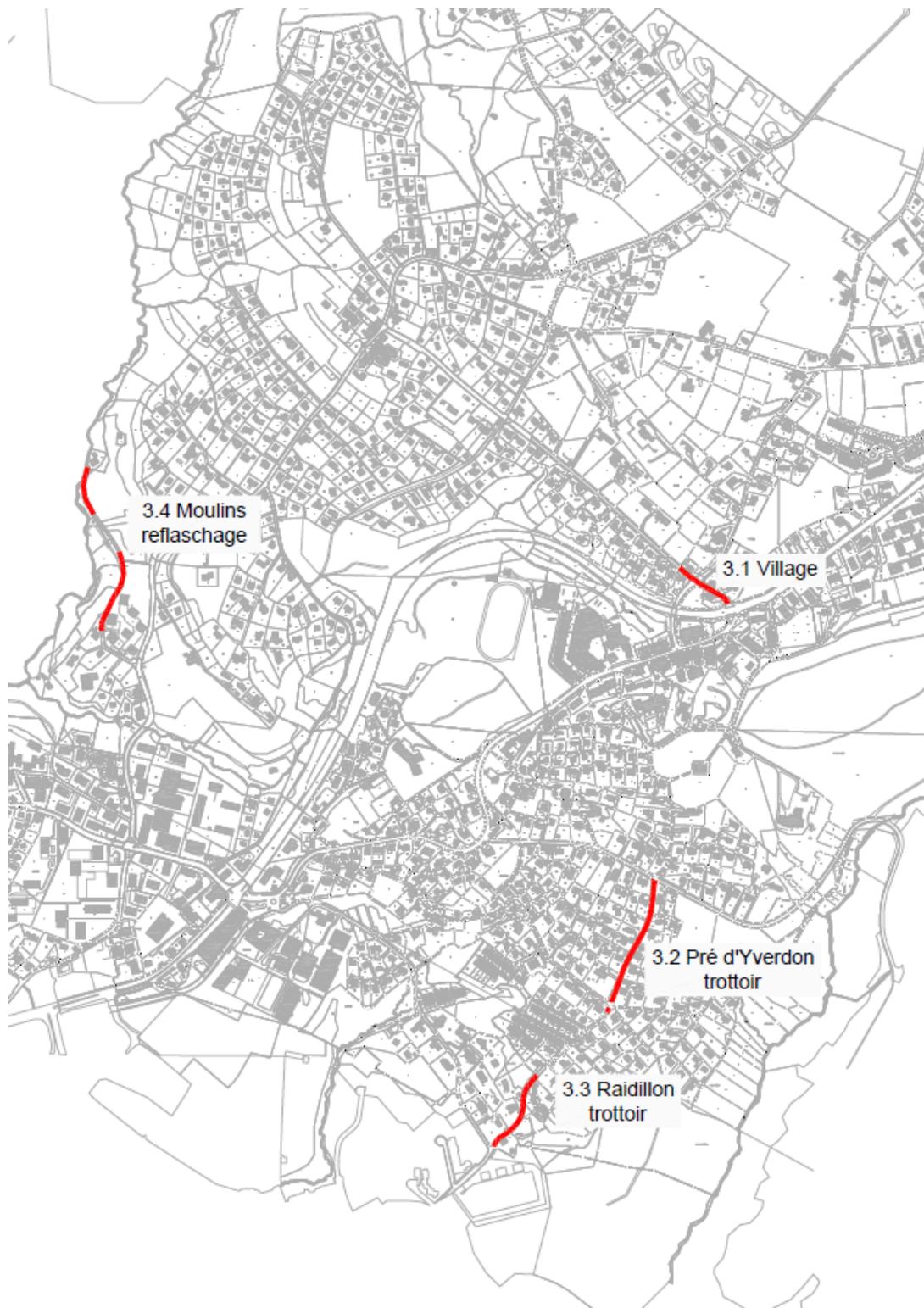


Figure 1 : Plan de situation avec l'ensemble des travaux projetés



3.1 Mise en séparatif des collecteurs dans le carrefour Girarde/Village et réfection du trottoir et de la couche de roulement sur la route du Village

Suite aux travaux réalisés en 2020 entre la route de Berne et le carrefour de la Girarde, la mise en séparatif des collecteurs dans le carrefour Girarde/Village se poursuivra sur 65 ml en coordination avec les travaux du tronçon 3 de la requalification de la route de Berne et ceux du pont de la Girarde. Profitant de la fermeture de l'accès à la route du Village depuis la route de Berne, le trottoir et la pose d'un revêtement phono-absorbant sera réalisé sur une longueur de 100 m pour une surface d'environ 930 m². Une bande cyclable sera marquée en sortie de route de Berne en direction du village suite à l'élargissement de la chaussée.

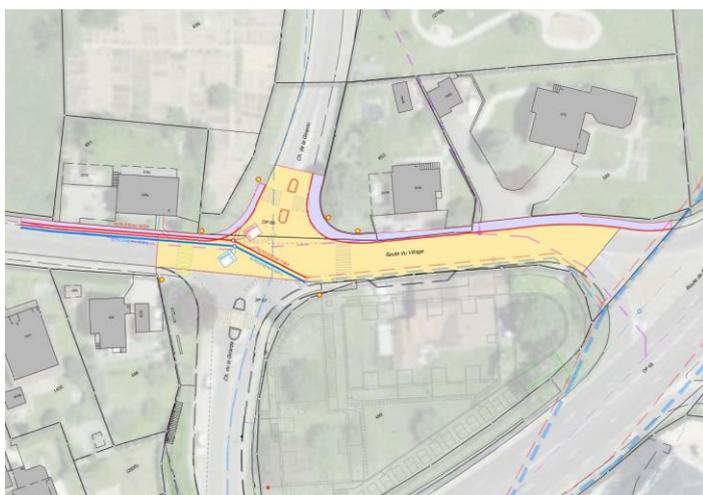


Figure 2 : Plan des travaux sur la route du Village

3.2 Réfection du trottoir du chemin de Pré d'Yverdon

Suite aux travaux effectués en 2020 par les Services Industriels de Lausanne, le trottoir sera remplacé sur une longueur de 300 m. Des bordures en granit seront mises en place pour des questions de durabilité. Ces travaux seront effectués en même temps que la réfection de la chaussée prévue dans le préavis n°15/2020 et la traversée des collecteurs prévue dans le préavis n°08/2019. Un revêtement phonoabsorbant sera posé sur ce tronçon.



Figure 3 : Plan des travaux sur le Ch. du Pré d'Yverdon



3.3 Réfection du trottoir du chemin du Raidillon

Des déformations importantes ont été observées dans la partie la plus raide du chemin du Raidillon, ce qui rend la situation dangereuse lors du passage des engins pour l'entretien hivernal. Profitant de la réfection de la surface du trottoir sur ce tronçon et dans le carrefour avec le Ch. du Pré-d'Yverdon/Ch. des Planches, des bordures en granit seront mises en place.



Figure 4 : Plan des travaux sur le Ch. du Raidillon

3.4 Reflaschage sur le chemin des Moulins

Les tronçons sur le chemin des Moulins seront reflashés avec un enrobé coulé à froid.

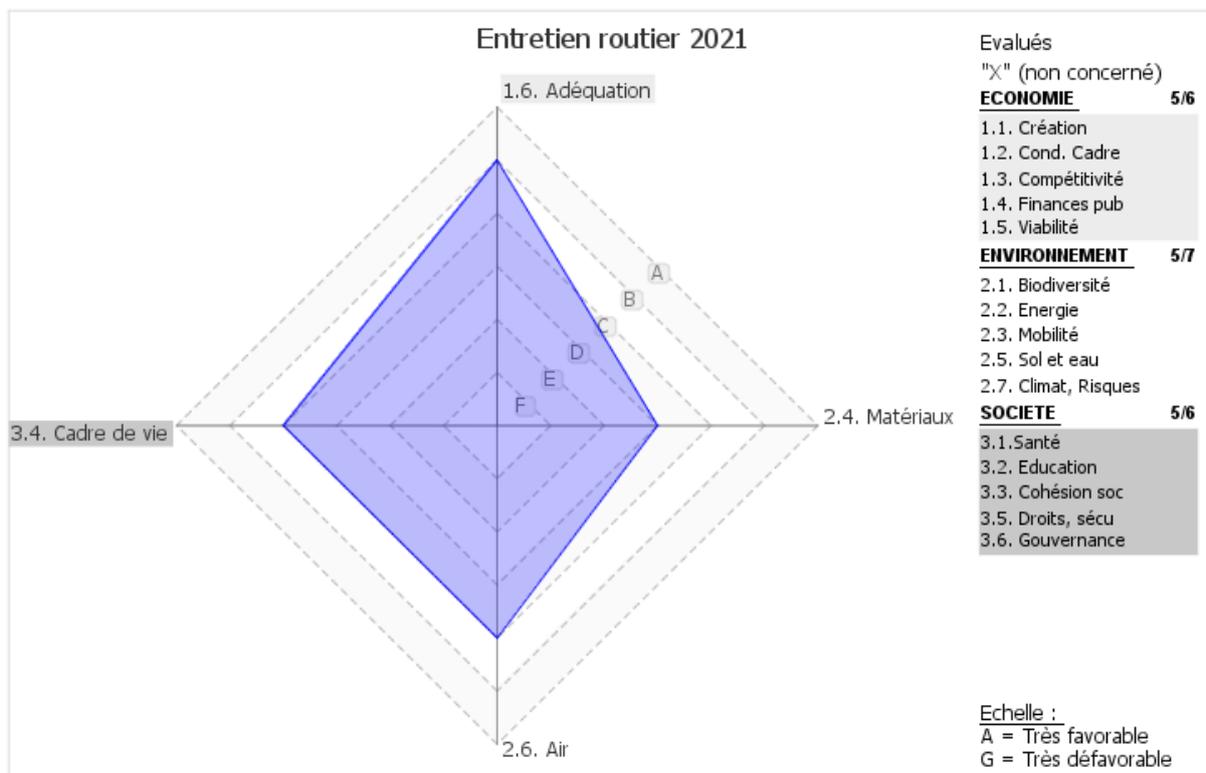


Figure 5 : Plan des travaux sur le Ch. des Moulins



4 Aspects du développement durable

Ces projets ont fait l'objet d'une évaluation à l'aide de l'outil Boussole 21 développé par l'Unité de développement durable du Canton de Vaud.



Échelle de notation :

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Dimension économique

Ces aménagements sont totalement en adéquation avec l'objectif recherché et notre planification de la gestion de l'entretien routier (*critère 1.6 – adéquation projet*).

Ces travaux permettent le renouvellement et le maintien de la valeur des infrastructures existantes. Ils sont également réalisés en coordination /synergie avec les autres travaux dans le secteur.



Dimension sociale

Ces aménagements permettent d'améliorer la qualité de l'espace public (*critère 3.4 - cadre de vie*). Par ailleurs, la pose de revêtement phonoabsorbant va permettre de réduire les nuisances sonores liées au bruit routier.

Dimension environnementale

Ces travaux sont consommateurs d'énergie et de matériaux. Toutefois, une attention particulière est prêtée au recyclage ou la réutilisation des matériaux dès qu'elle est possible.

Par ailleurs, des solutions alternatives au remplacement des bordures en béton ont été choisies. Des bordures en granit seront mises en place pour plus de durabilité.

Enfin, la pose de revêtement phonoabsorbant va permettre de réduire les nuisances liées au bruit routier.

5 Calendrier

La planification des différents chantiers est prévue comme suit :

	Travaux	Planification
3.1	Mise en séparatif des collecteurs dans le carrefour Girarde/Village et réfection du trottoir et de la couche de roulement sur la route du Village	Juin-Juillet
3.2	Réfection du trottoir du chemin de Pré-d'Yverdon	Juin-Juillet
3.3	Réfection du trottoir du chemin du Raidillon	Juillet-Août
3.4	Reflaschage du chemin des Moulins	Juillet-Août



6 Coûts de construction et aspects financiers

6.1 Devis estimatif

Les coûts des différents travaux sont détaillés ci-après :

3.1	Mise en séparatif des collecteurs dans le carrefour Girarde/Village et réfection du trottoir et de la couche de roulement sur la route du Village		
	Travaux de génie civil (route et trottoir)	CHF	140'000.-
	Travaux de génie civil (collecteur)* _ 2'615 CHF / ml**	CHF	170'000.-
	Eclairage public (génie civil)	CHF	16'500.-
	Marquage bande cyclable	CHF	500.-
	Investigations (contrôles caméra, sondage)*	CHF	3'000.-
	Sous-total	CHF	330'000.-
3.2	Réfection du trottoir du chemin de Pré-d'Yverdon (solde travaux préavis n°15/2020)		
	Travaux de génie civil	CHF	118'000.-
	P.V. phono-absorbant	CHF	6'000.-
	Sous-total	CHF	124'000.-
3.3	Réfection du trottoir du chemin du Raidillon		
	Travaux de génie civil	CHF	125'000.-
	Barrière	CHF	15'000.-
	Sous-total	CHF	140'000.-
3.3	Reflaschage du chemin des Moulins		
	Travaux de génie civil	CHF	20'000.-
	Sous-total	CHF	20'000.-
	Sous-total TTC	CHF	614'000.-
	Divers et imprévus (environ 5%)*	CHF	31'000.-
	TOTAL TTC (arrondi)	CHF	645'000.-

* Ces coûts majorés de 5% pour les divers et imprévus seront imputés sur le compte 4600.

** Ce coût au mètre linéaire est lié aux difficultés de creuse attendues dans la molasse.

6.2 Aspect financier

Les travaux de réfection des routes et des trottoirs figurent au plan des investissements (CHF 425'000.--).

C'est un crédit total de CHF 645'000.-- (six cent quarante-cinq mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux. Dans ce montant, CHF 463'000.-- sont destinés à l'entretien et à la réfection du réseau routier et CHF 182'000.-- sont destinés à la mise en séparatif des collecteurs. Ces derniers seront imputés dans les investissements du compte 4600.



En l'état actuel, les finances communales, en particulier le niveau des liquidités, devraient permettre de financer tout ou partie de ces travaux sans recourir à l'emprunt. En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 8'520.45 (calculée à 1.321% au 31.12.2020).

7 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis no° 9/2021 de la Municipalité du 22.03.2021 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit total de construction d'un montant de CHF 645'000.- (six cent quarante-cinq mille francs) destiné aux travaux d'entretien et de réfection du réseau routier (CHF 463'000.--) et à la mise en séparatif des collecteurs (CHF 182'000.--) ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre d'un plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Maurice Mischler



La Secrétaire

Sarah Miéville